

**Journée d'étude**  
**20 janvier 2022**  
**09h45 - 15h15**

**Éducation à la parentalité**

**Parents normés ou parents différents ?**

|               |                    |  |
|---------------|--------------------|--|
| 09h45 - 10h10 | Accueil            |  |
| 10h10 - 10h30 | Introduction       | Dr Vivianne Châtel, Chaire de Travail social et politiques sociales de l'Université de Fribourg.   |
| 10h30 - 11h00 | Conférences        | Dr Philippe Gnaegi, Directeur, Pro Familia Suisse, et Chargé de cours, Université de Fribourg.   |
| 11h00 - 11h30 |                    | M. Martial Courtet, Chef du Département de la formation, de la culture et des sports de la République et du canton du Jura.<br><i>Éducation à la parentalité, d'un point de vue politique.</i> |
| 11h30 - 12h00 |                    | Mme Laura Bernardi, Professeur de démographie et sociologie de l'Université de Lausanne.<br><i>Enjeux de la garde partagée.</i>  |
| 12h00 - 13h00 | Apéritif dînatoire | Mme Raphaëlle Deshayes, Responsable d'a:primo pour la Suisse romande.<br><i>Intégration des parents migrants.</i>  |
| 13h00 - 13h30 | Conférences        | Mme Jacqueline Lashley, Présidente FAPERT.<br><i>Qu'en pense l'association des parents d'élèves ?</i>  |
| 13h30 - 14h00 |                    | M. Stéphane Quéru, Chef de service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg.<br><i>Les aspects légaux de l'intervention auprès des parents.</i>                                    |
| 14h00 - 14h30 |                    | M. Hugo Stern, Chef de service de l'enseignement obligatoire de langue française du Canton de Fribourg.<br><i>Les limites du cadre de l'enseignement.</i>                                      |
| 14h30 - 15h15 | Discussion         | Questions et interventions du public.  |
| 15h00 - 15h15 | Conclusion         | Dr Vivianne Châtel, Université de Fribourg.  |

## Éducation à la parentalité

### Parents normés ou parents différents ?

Devons-nous former les parents d'aujourd'hui ? Tous les parents ou seuls ceux dont les enfants posent des difficultés scolaires ou de comportement ? Le monde se transforme : les normes sociales sont remises en question, les divorces augmentent, les parents sont devenus tous deux actifs sur le marché du travail. La famille devenue nucléaire est laissée à elle-même dans une société marquée par son esprit de responsabilisation et d'individualisation.

Parallèlement, l'école se transforme, au niveau de ses méthodes, de ses exigences, et de ses devoirs, notamment celui d'intégrer les élèves considérés comme difficiles.

Être parents aujourd'hui est devenu une tâche compliquée. Indépendamment des problèmes liés à des enfants difficiles, ils sont de plus en plus sollicités. S'il est reconnu que l'éducation reste une tâche des parents, comment ceux-ci peuvent-ils obtenir de l'aide ou des conseils ? Si certains cantons ont décidé de leur imposer des mesures administratives lorsque leurs enfants posent problème, d'autres cantons privilégient une aide ouverte et volontaire qui se fait à la demande des parents.

Parler d'éducation à la parentalité sous-tend une intervention dans la sphère privée et postule de répondre à une norme établie par les autorités, qu'elles soient scolaires, sanitaires, politiques et/ou juridiques. Dès lors, se posent non seulement la question des principes au nom desquels il est possible d'intervenir mais aussi la question d'un éventuel droit à la différence dans le monde de la parentalité.

Des intervenant-e-s, issu-e-s à la fois du monde universitaire et des milieux professionnels, lors de cette journée organisée par la Chaire de Travail social et politiques sociales de l'Université de Fribourg et Pro Familia Suisse, s'interrogeront sur cette thématique qui concerne à la fois les milieux de l'éducation, du travail social, du politique et du juridique, ainsi que les associations de parents, etc.

## Éducation à la parentalité

### Parents normés ou parents différents ?

### ***Lieu de la manifestation***

Campus Miséricorde, Salle communiquée ultérieurement  
Université de Fribourg  
Av. de l'Europe 20  
1700 Fribourg

### ***Informations et formulaire d'inscription***

[www.unifr.ch/travsoc/fr](http://www.unifr.ch/travsoc/fr)

### ***Modalités de participation***

Inscriptions jusqu'au 09 janvier 2022  
CHF 150,- par personne (accueil et apéritif dînatoire compris)  
Attention: les directives du Rectorat en matière de Covid-19 s'appliqueront lors de cette manifestation.

### ***Contact***

Mme Séverine Moll-Lauper  
026 300 77 86  
[severine.moll-lauper@unifr.ch](mailto:severine.moll-lauper@unifr.ch)

## **Éducation à la parentalité**

## **Parents normés ou parents différents ?**